

Portage de repas 7jours/7



Les repas, livrés à domicile sont conditionnés par un traiteur et servis en **liaison froide**. Deux régimes alimentaires (diabétique, sel réduit) sont respectés selon avis médical.

Pour les habitants de la **communauté de communes « Les Coteaux Bordelais »**, le service est subventionné sous condition

d'âge ou de handicap, avec application d'un taux variable selon les ressources.

Jardinage

- ✓ Tonte de gazon
- ✓ Taille des haies, des arbustes
- ✓ Désherbage, bêchage, ratissage
- ✓ Plantations
- ✓ Enlèvement des déchets végétaux

Un responsable de l'association se déplace à votre domicile à la demande pour réaliser un **devis**.

Deux tarifs différencient le travail

- avec matériel fourni par l'association (tondeuse, taille haie, débroussailleuse, souffleur)
- sans matériel fourni.

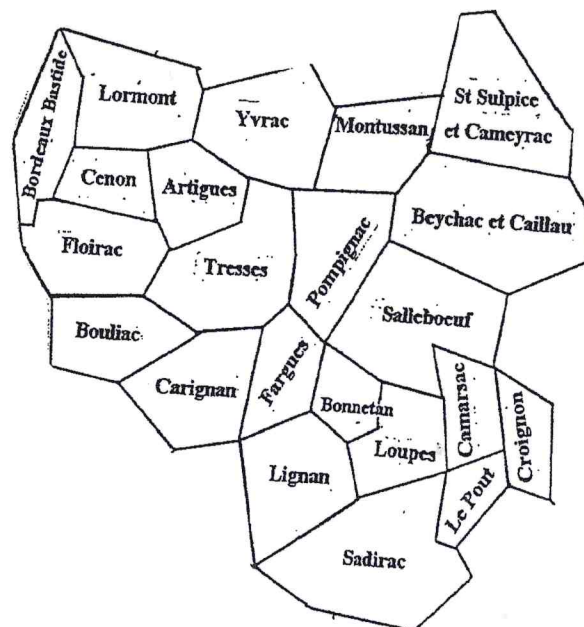


AVANTAGE FISCAL

Vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt à hauteur de 50%** des sommes engagées.

Secteur d'activité

Artigues près Bordeaux, Beychac et Cailleau, Bouliac, Bonnetan, Camarsac, Carignan, Cenon, Croignon, Fargues Saint Hilaire, Floirac, Le Pout, Lignan, Lormont, Loupes, Montussan, Pompignac, Salleboeuf, Sadirac, St Sulpice et Cameyrac, Tresses, Yvrac.



L'Association les Coteaux De Bordeaux vous propose :

**AIDE A LA PERSONNE
MENAGE-REPASSAGE
JARDINAGE
PORTAGE DE REPAS
TELEASSISTANCE**



Bureau :
5 place Entre Deux Mers
33370 POMPIGNAC

Adresse Postale :
23, avenue de la Mairie
33370 POMPIGNAC

Téléphone : **05 56 72 89 94**
Fax : **05 56 21 98 68**
lescoteauxdebordeaux@orange.fr

ACCUEIL :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 13h à 17h30

Membre de l'Union Nationale de l'Aide,
des Soins et des Services aux Domiciles.



L'Association Les Coteaux de Bordeaux c'est

Une association à but non lucratif, animée par un **Conseil d'Administration**.

Forte de plus de 40 années d'expérience sur la communauté de communes « Les Coteaux bordelais », notre association a pour mission :

Le maintien au domicile des personnes âgées et handicapées L'aide aux familles et aux personnes

La déontologie

Notre service répond à un code de déontologie qui repose sur 3 principes : une attitude générale de **respect**, une **intervention individualisée** prenant en compte la personne dans sa globalité et une **relation étroite** entre bénéficiaire, intervenant et gestionnaire.

Un service prestataire

dirigé par Madame K. BOUSSAULT, reconnu en faveur des personnes et des familles, bénéficiant du label « **agrément qualité** » de la DIRECCTE, et **autorisé** par le Conseil Départemental.

Des intervenants à domicile qualifiés

Les 80 salariés sont sélectionnés sur la base de leur formation, leur expérience et compétences :

- Agent à domicile**
- Employée familiale polyvalente**
- Assistante de vie**
- Auxiliaire de vie sociale**

Professionnalisation du personnel

L'association inscrit le personnel à des formations qualifiantes, diplômantes ou continues.

Aide à la personne 7jours/7

- ✓ Préparation des repas
- ✓ Aide à la prise de repas
- ✓ Aide aux actes de la vie quotidienne (aide au lever, au coucher, hygiène corporelle...)
- ✓ Courses, transport
- ✓ Garde d'enfants (3 ans et plus)



AVANTAGES FINANCIERS

Notre service étant agréé, il peut vous permettre de bénéficier d'une prise en charge (Caisses de retraite, Conseil Départemental, Mutuelles, etc.).

Dans tous les cas, vous bénéficiez d'une **réduction d'impôt à hauteur de 50%** des sommes engagées.

Téléassistance

Assistance, sécurité, écoute 24h sur 24 et 7 jours/7 à l'aide d'un médaillon ou bracelet. Maintien du contact avec la plateforme téléphonique en attente de l'arrivée des secours.

Installation du système par un responsable de l'association (raccordement sur la ligne de téléphone).



AIDE FINANCIERE

Une aide est susceptible de vous être accordée par les caisses de retraite ou le Conseil Départemental.